



LE TAPA-SABLLIA

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVONAND | 26^E ANNÉE | N° 1 FÉVRIER 2019



Le 6 décembre 2018, le DPS d'Yvonand offrait une vue à 360° sur le village

Conseil communal	2
Nouveau municipal	2
Changement des compteurs d'eau	3
2x30 ans au service de la commune	4
Canalisations: le mauvais exemple	5
Faciliter la vie des hérissons	6
Etre écolo aujourd'hui	7
Le Tapas des écoles	9
Vie associative	10

TOUT NE DISPARAÎT PAS DANS LES TOILETTES

Et hop, c'est parti, on ne voit plus rien! C'est parfait! Et bien non, une fois la chasse-d'eau tirée, tout ce qui se trouve dans la cuvette s'en va dans le réseau de canalisations souterraines. Direction la STEP.

Les toilettes ont cela de pratique que ce que l'on y met disparaît de notre vue. Mais, les lingettes, les cotons démaquillants, les cotons-tiges, voir

même les restes de repas, ont la fâcheuse tendance à s'accumuler et finir par boucher les canalisations.

Cela a un coût pour la collectivité, cela mobilise la voirie, voire une entreprise tierce. Alors qu'il suffit d'un geste simple et de mettre ces déchets dans la poubelle. [suite page 5]

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal s'est réuni le 3 décembre 2018 et a traité les huit objets suivants:

Préavis déposés:

Préavis 2018/21 – Crédit d'étude pour la révision du Plan directeur communal (PDCom), du Plan général d'affectation (PGA) et du règlement communal sur le Plan général d'affectation (RCPGA), ainsi que d'autres planifications.

Préavis acceptés:

Préavis 2018/14 – Règlement du personnel communal

Préavis 2018/15 – Détermination du prix de vente au m² des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2019

Préavis 2018/16 – Harmonisation de la taxe de séjour touristique pour les communes membres de l'ADNV

Préavis 2018/17 – Budget 2019

Préavis 2018/18 – Constitution d'un Droit Distinct et Permanent de superficie pour les classes provisoires au collège de Brit

Préavis 2018/19 – Demande de cautionnement en faveur de l'association du port d'Yvonand

Préavis 2018/20 – Réfection des stations de pompes des eaux usées de la Mauguettaz et des Vursys.

Prochains Conseils

Forum du Collège de Brit

11 mars 2019 20h00

29 avril 2019 20h00

21 juin 2019, lieu à déf. 19h00

Retrouvez les préavis sur:
www.yvonand.ch

Consulter la composition des commissions permanentes sur:
www.yvonand.ch/conseil

MUNICIPALITÉ

GABRIEL DAVID, DE LA BANQUE AUX SERVICES INDUSTRIELS

Le 1er février 2019, Gabriel David entre à la Municipalité. Il reprend le siège de François Noble qui a présenté sa démission en fin d'année dernière. Il reprend le dicastère des services industriels. Rencontre.

Personnalité bien connue à Yvonand, Gabriel David, plus connu sous le diminutif de «Gaby», entame depuis le 1er avril 2019 une retraite plus qu'active. A peine sa carrière dans le monde de la banque achevée, comme cadre supérieur, notamment au sein de l'agence Raiffeisen d'Yvonand, il reprend le siège de François Noble qui a souhaité mettre un terme à son mandat. La répartition des dicastères reste inchangée. Le nouveau municipal sera à la tête des services industriels.

Très actif dans le village, Gabriel David connaît parfaitement la politique locale, avec plus de 17 ans de participation au Conseil communal, dont 8 au sein de la commission des finances.

Comment voyez-vous l'évolution du village?

Comme beaucoup d'habitants, j'ai le sentiment que le village a grandi beaucoup trop vite. De fait, les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de la commune n'ont pas pu suivre ce rythme.



Gabriel David sur le jetée de l'Ancien Port, samedi 26 janvier 2019.

Les besoins demeurent importants et les investissements doivent continuer à se faire, notamment dans le domaine de la gestion des eaux. Mais il faut trouver le moyen de les financer... et là c'est le banquier qui parle! (rires).

Au moment d'entrer au sein de la municipalité, comment imaginez-vous le développement du village?

La mise en oeuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) va

freiner les constructions. De plus la Municipalité a mis en place un moratoire dans ce domaine (*voir Tapa-Sabllia n° 4, décembre 2018, ndlr*).

Nous allons pouvoir profiter de cette période plus calme pour mettre à jour nos infrastructures.

Vous reprenez le dicastère des services industriels. Comment abordez-vous cette tâche?

Je viens de recevoir tous les dossiers en cours. Plus d'1,5 mètre de dossiers,

sans compter quelques Gigaoctets sur une clé USB!

C'est le signe d'une charge importante. Je suis en réflexion pour trouver une solution pour être efficace et rapide, mais aussi pour utiliser au mieux les moyens modernes et améliorer la communication.

Quels en sont les projets majeurs?

Il y a deux sujets importants. Le tout premier est la station d'épuration (STEP). C'est une priorité. Nous le savons tous, elle est arrivée à la limite de ses capacités. Des décisions importantes doivent être prises d'ici la fin du mois de juin 2019.

Le second sujet est celui de la mise en séparatif des eaux claires et eaux

usées dans le village. Mon prédécesseur a déjà réalisé un travail important, mais il reste encore beaucoup à faire. Le plan est fait, mais c'est l'état du réseau qui va dicter l'avancement des travaux... tout comme l'état des finances!

D'autres sujets vont devenir critiques. Je pense à l'approvisionnement en eau dans un contexte où les années de sécheresse sont de plus en plus fréquentes. Il faudra penser à chercher de nouvelles sources et imaginer des solutions de stockage d'eau pour assurer l'arrosage des cultures.

Enfin, il y a aussi la rénovation de certaines stations de pompage. Bref, il y a du job! (rire)

Quel est l'endroit de la commune où vous aimez vous ressourcer?

Sans conteste, le vallon des Vaux où j'aime aller courir!

Pour finir, comment décrivez-vous Yvonand à une personne qui ne connaît pas notre village?

C'est le centre du monde! (rire) On a presque tout à Yvonand. Les écoles, les magasins, les transports publics, les plages. C'est une belle région pour faire des balades à pied à 5 min du centre du village, le paradis pour les vélos.

En deux mots, c'est un village calme et tranquille où il fait bon vivre.

Propos recueillis par Y. Rod

3^E ÉTAPE DU CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU

Comme annoncé dans les précédents éditions du Tapa-Sabllia, la Municipalité procède au changement systématique de l'ancien modèle de compteurs d'eau potable, ceci sur trois ans. Point de situation.

Le nouveau compteur permet d'effectuer des relevés à distance, et vous évite la tâche annuelle de relever vous-même votre consommation et de remplir la fiche communale.

Il vous sera toujours possible en tout temps de suivre votre consommation sur le totalisateur du compteur. Le changement lui-même se fera sans frais pour vous.

Si des compteurs se trouvent actuellement dans des chambres extérieures enterrées, nous vous prions de préparer, nettoyer ces chambres, voire de vider l'eau qui s'y trouve et de faire en sorte que les compteurs soient accessibles pour le remplacement.

Contrôle de la nourrice

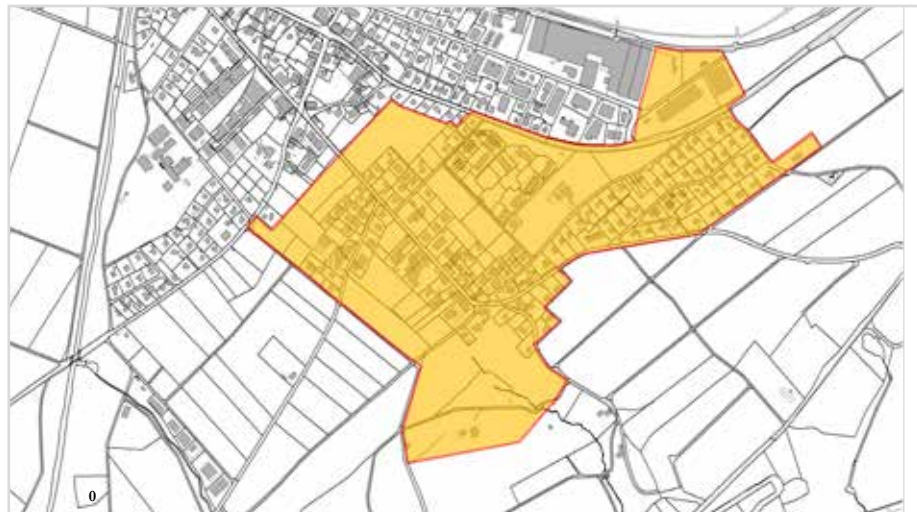
Nous vous rappelons que nous profitons de ce changement pour

effectuer une vérification de conformité réglementaire des installations d'entrée d'eau (nourrice). S'il devait s'avérer que votre installation n'est pas conforme, notre concessionnaire vous le signalera et les modifications devront être effectuées à vos frais

Le service des eaux est informé des cas de non-conformité et veillera à l'exécution des travaux et reste votre interlocuteur en cas de problème ou question.

Le tiers des compteurs de la commune, se trouvant dans le secteur figurant sur le plan ci-dessous ainsi que ceux des hameaux de La Manguettaz et Les Vursys, seront changés durant l'année 2019. Si vous habitez dans ce secteur vous recevrez un courrier deux à trois semaines avant d'être contacté par l'un de nos concessionnaires, les entreprises Herren Frères & Cie SA et Nobs SA. Nous vous remercions d'ores et déjà de leur réserver un bon accueil.

François Noble



Quartiers concernés par la 3^e étape de remplacement des compteurs d'eau en 2019.

2X 30 ANS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Que ce soit à la déchetterie des Vursys, lorsqu'il faut aller creuser une fouille ou déboucher des canalisations communales, vous les avez croisés. Ils, se sont deux figures de l'équipe de voirie qui célèbrent chacun, en 2018 et 2019, 30 ans de service à la commune d'Yvonand. Un bref bilan des changements avec Jean-Luc Pillonel et José Ortega.

Quel était le visage de la voirie il y a 30 ans?

Tout d'abord les locaux. Ils étaient situés derrière l'administration communale, là où se trouve aujourd'hui le bureau des assurances sociales. Après un passage au chemin des Cerisiers, nous avons pris possession de notre «outil» de travail à la Petite Amérique.

A cette époque, le garage situé à côté n'accueillait qu'un seul véhicule, un AEBY et une motofaucheuse de marque RAPID à laquelle nous pouvions accrocher une remorque si besoin.

L'équipe se composait de cinq per-

sonnes. José, après avoir commencé au sein de la conciergerie, a rejoint la voirie plus tard. Aujourd'hui, nous sommes 8 avec un apprenti.

Comment s'effectuaient les travaux?

Tout se faisait à la main! Les fouilles se creusaient à l'aide de pelles et de pioches, pas comme aujourd'hui à la «pelle rétro». Les talus se fauchaient à la faux, sans débroussailleuse.

On savait quand on commençait un chantier, mais pas forcément quand on allait le finir!

Qu'est-ce qui a changé dans la gestion des déchets?

Le volume! Il y a 30 ans, le ramassage des poubelle était communal. M. Coigny faisait la tournée avec son camion avec deux employés de la voirie derrière. Parfois, il lui arrivait



Jean-Luc Pillonel et José Ortega, le 24 janvier 2019 - Photo: D. Gueissaz

de redémarrer et de nous laisser sur place parce qu'il n'avait pas vu qu'il y avait 2 containers à vider. La tournée s'achevait à 10h. Aujourd'hui, avec l'augmentation de la population, cela prend plus de temps.

A la déchetterie des Vursys, le chauffage du local est arrivé très tard, avec l'installation de l'électricité. Avant, il fallait faire avec... ou plutôt sans. Et parfois aller se réchauffer dans la voiture!

Propos recueillis par Y. Rod

CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX D'YVERDON ET RÉGION (CCSPA)

Domaine particulier de la gestion des déchets, le Centre de collecte d'Yverdon et région récupère l'ensemble des cadavres d'animaux des communes du Nord vaudois.

En 1852, les 59 communes des districts de Grandson et d'Yverdon-les-Bains ont acquis le site actuel (parcelle 3032 RF Yverdon, Ch. des Roseyres). Ce site est équipé depuis 1977 d'une chambre froide. Auparavant les déchets étaient éliminés par enfouissement (clos d'équarrissage).

En 2014, 214 tonnes de déchets de cadavres d'animaux y ont été traités (829 bovins, 215 animaux de rente, 330 animaux sauvages, 41 to de déchets de boucherie, sans compter les

animaux de compagnie).

Les travaux de mise en conformité du site ont démarré en 2018 et doivent se terminer en mai 2019.

Définition des sous-produits animaux

Par cette appellation, au sens de la législation, il faut entendre les cadavres d'animaux et les déchets d'abattoir ou de boucherie qui doivent être acheminés pour leur destruction vers un centre de collecte agréé.

Selon l'ordonnance fédérale sur les épizooties, les cadavres d'animaux doivent être éliminés sans causer le moindre préjudice à l'environnement. Il est interdit de les jeter dans les lacs,

les marécages ou les cours d'eau, de les abandonner à l'air libre ou de les enterrer (à l'exception des animaux domestiques de moins de 10 kg, sur terrain privé, profondeur minimale 1.20m).

Emplacement du centre de ramassage des sous-produits animaux

La commune d'Yvonand est membre de l'association intercommunale en charge du centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon et région (CCSPA).

Acheminement des déchets

Le transport dans les différents centres collecteurs incombe aux détenteurs d'animaux et propriétaires d'exploitation. Les déchets sont entre-

posés dans une salle réfrigérée avant que des véhicules spécialisés les acheminent depuis les centres collecteurs régionaux vers les établissements de transformation (Centravo à Lyss). Ces établissements incinèrent les déchets pour les transformer en farine qui est utilisée comme combustible de substitution dans les fours cimentiers.

Financement

Les frais d'élimination des cadavres

d'animaux de rente sont facturés aux communes. La facturation est faite au kilo livré (0.28, arrondi au franc supérieur), avec un minimum de 5.- par livraison.

Les montants sont refacturés aux personnes qui ont livrées leurs déchets, principalement des agriculteurs de la commune.

Les communes membres de l'association participent au frais de fonction-

nement du centre régional de ramassage selon les critères du nombre d'habitants.

Les déchets de boucherie sont généralement directement acheminés vers le centre de traitement sans passer par le centre régional de ramassage de sous-produits animaux.

Romano Dalla Piazza

CANALISATIONS: UN EXEMPLE À NE PAS SUIVRE!

Lingette, serviettes hygiéniques, cotons-tige, restes de repas sont les ennemis des canalisations.

Petit rappel illustré d'un comportement à éviter.

Cette photo d'une chambre d'eaux usées desservant des immeubles de notre village doit vous interpeller sur le fait que l'évacuation des eaux usées concerne uniquement les eaux provenant des toilettes, salles de bain et cuisine.

Dans ce cas de figure, une quantité importante de lingettes obstrue la conduite et bloque l'écoulement. Par ailleurs, nous constatons régulièrement au triage de la station d'épuration des quantités de choses qui devraient être déposées dans les poubelles (protections périodiques, lingettes, cotons-tiges, restes de repas, etc....).

Jetés dans les toilettes, ces objets bouchent les conduites et empêchent les eaux usées de s'écouler, ce qui induit des curages onéreux pour votre commune.

En modifiant vos comportements, vous préservez votre environnement, votre santé et votre porte-monnaie !!

Un grand merci pour votre attitude responsable et votre compréhension.

François Noble

Liste des produits interdits

Art 46 du règlement communal l'art. sur l'évacuation et le traitement des eaux.

Il est interdit d'introduire dans les canalisations, directement ou indirectement, tous déchets liquides (substances dont le déversement dans les canalisations n'est pas autorisé) ou solides. Ils doivent être éliminés selon les directives des autorités compétentes et conformément à la réglementation en vigueur.

En particulier sont concernés les substances suivantes :

- déchets ménagers;
- déchets de cuisine;
- huiles et graisses;
- médicaments et déchets médicaux;
- litières d'animaux domestiques;
- produits toxiques, infectieux, inflammables, explosifs ou radioactifs;
- purin, jus de silo, fumier;
- résidus solides de distillation (pulpes, noyaux);

- produits dont les caractéristiques ou les quantités pourraient perturber le fonctionnement des canalisations ou de ses équipements (sables, lait de ciment, déchets solides d'abattoirs et de boucheries, serviettes hygiéniques, etc.) ;
- produits de vidange des dépotoirs, des fosses de décantation, des séparateurs de graisse et d'hydrocarbures, etc.



Lingettes, cotons démaquillant, le meilleur moyen pour boucher des canalisations - Photo: voirie

TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux ont été divisés en tranches afin de permettre l'utilisation de la salle en continu, malgré certains désavantages esthétiques (présence ponctuelle d'échafaudages intérieurs). Cette option a été privilégiée notamment parce que les infiltrations, plus

nombreuses et plus fréquentes continuent de dégrader le bâtiment.

La Municipalité a estimé important de pouvoir offrir cet espace sans interruption. C'est donc une organisation digne d'une partition de musique qui s'est écrite pour coordonner le tout...

L'architecte et le charpentier se sont adaptés aux nombreuses contraintes et nous saluons leur souplesse! Nous remercions également les utilisateurs de leur compréhension pour les désagrément qu'ils pourraient rencontrer d'ici la fin des travaux.

Emmanuelle Bigot

FACILITER LA VIE DES HÉRISSENS DANS NOS QUARTIERS

Avec son dos hérissé de piquants, son petit museau, le hérisson est reconnaissable au premier coup d'oeil. Menacé par les pesticides, les tondeuses et les voitures, il est le symbole de la petite faune en danger. Quelques conseils pour lui faciliter la (sur)vie dans notre village.

Certains quartiers de notre village, comptent encore quelques hérissons. Ces petits animaux utiles, car friands de limaces, chenilles, sont vulnérables et menacés d'extinction (liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature - UICN).

Nous pouvons les protéger et leur faciliter la vie. Ils sont incapables de sauter, et longer un mur de plusieurs dizaines de mètres peut être épuisant pour un si petit animal. Nous vous proposons ici quelques conseils simples pour leur rendre la vie plus facile.

Créer une «autoroute à hérisson»

Pour faciliter ses déplacements, préférez les haies d'essences locales aux palissades, grillages ou murs. Si ceux-ci sont déjà existants, créez un petit passage de 15 cm de large par 10 cm de haut dans le grillage ou la palissade, entre votre jardin et ceux de vos voisins. Si les niveaux sont différents, une planchette ou deux briques lui permettront de passer aisément. Bien sûr, cela nécessitera l'accord de votre voisin, mais pour sauver un hérisson, que ne ferait-on pas ?

Éviter le chimique

Renoncer aux anti-limaces surtout les métaldéhydes, aux pesticides et aux herbicides de synthèse. Passez au bio: cendre, paillis, pièges à bière ou à patate...

Prudence avec les tondeuses et débroussailleuses

Avant de passer la débroussailleuse, vérifiez qu'aucun hérisson n'est caché dans le secteur et si vous utilisez un



Exemple dans le périmètre du quartier de la Tuilerie-Vieux-collège, malgré une urbanisation importante, des passages peuvent être créés entre les jardins.

robot tondeuse, programmez-le pour tondre en journée, évitez la nuit

Les filets et les piscines, des pièges mortels

Attention, les filets, piscines, puits représentent un grand danger pour eux... Une fois la tête passée dans une maille, les piquants l'empêchent de faire marche arrière.

Place au naturel!

Gardez un coin plus sauvage avec des feuilles mortes et des branchages, vous pouvez même lui aménager un petit nid et laisser un peu d'eau à disposition.

Si le hérisson se sent bien dans votre quartier, il n'aura pas besoin de traverser une grande route pour se nourrir ou se réfugier plus loin.

Emmanuelle Bigot

En savoir plus:

www.iucn.org

www.christinameissner.com



Jeune hérisson pris dans un filet.
Photo Michel Grossrieder

ÊTRE ÉCOLO AUJOURD'HUI

Préserver la planète et lutter contre le changement climatique, c'est adopter quelques habitudes simples et de bon sens... et qui peuvent aider nos producteurs locaux.

Dans les années 80, un écolo était marginal, alors qu'il était en fait avant-gardiste. Aujourd'hui, nous avons tous changé certaines habitudes pour adopter un comportement plus respectueux de la nature.

Maintenant, on parle d'empreinte écologique (voir encadré), car nous avons commencé à surexploiter les ressources naturelles de la Terre d'une part à cause de l'augmentation de la population et d'autre part en raison du développement économique et industriel.

Près de trois planètes Terre seraient nécessaires si tout le monde vivait comme la population suisse¹ et trois-quarts de son empreinte est liée à sa consommation d'énergie fossile.

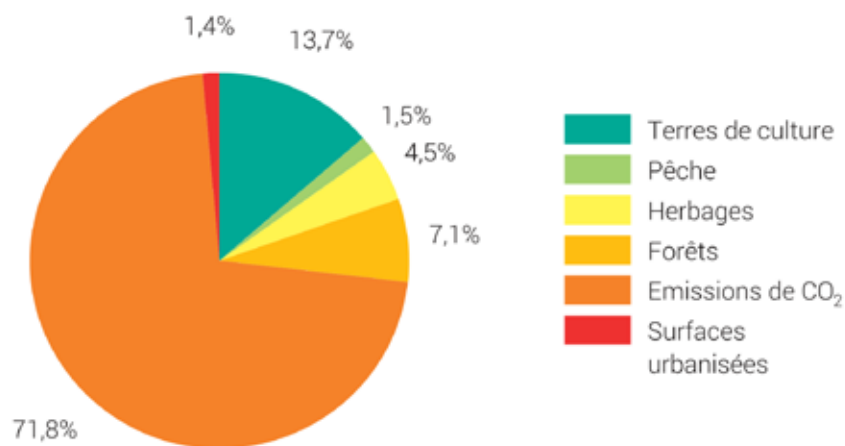
Petit exemple: Un portable a une empreinte en 2000 de 0.4 %.

Ce problème écologique est généralement imputé aux consommateurs alors qu'il résulte avant tout de la production à savoir de la transformation de la nature par le travail humain. Les producteurs, essentiellement les entreprises sont les premiers consommateurs des ressources naturelles.

Donc quelque soit notre position, nous sommes tous des consommateurs et le réel développement durable est celui du développement humain durable et non pas celui du maintien de la croissance et du développement économique.

Pour accéder à ce développement humain durable, nous pouvons réorienter notre consommation et basculer de la quantité à la qualité. Opter pour «la richesse en temps» et non la richesse monétaire. Pour nos besoins fondamentaux, nous pouvons chercher des biens utiles et durables,

Composition de l'empreinte écologique de la Suisse, en 2014



Source: Global Footprint Network

© OFS 2018

ce qui évite la production de déchets. Et rechercher des investissements volontaires et durables dans nos relations avec les autres, que ce soit privé ou professionnel, dans l'échange avec nos voisins de palier ou d'autres pays.

En faisant réparer nos objets cassés (Repair Café à Yverdon), en achetant seconde main, en utilisant nos propres emballages, en consommant régional, en augmentant nos activités locales, en utilisant les transports publics, nous pouvons diminuer la production globale, favoriser la production suisse, réduire l'empreinte carbone (voir encadré) et lentement inverser l'évolution de notre empreinte écologique.

«Nous abusons de la Terre, car nous la considérons comme une marchandise qui nous appartient. Lorsque nous commencerons à voir la Terre comme une communauté à laquelle nous appartenons, nous pourrons commencer à l'utiliser avec amour et respect.» Aldo Leopold (1949 !)

Suzanne Remache

¹ Extrait de Office fédéral de la statistique Section Environnement, développement durable, territoire

Quelques définitions

Empreinte écologique

Méthode d'évaluation des ressources naturelles qui permet de mesurer la différence entre ce que la nature produit et ce que l'homme rejette après utilisation.

Empreinte carbone

Mesure du volume de dioxyde de carbone (CO₂) émis par combustion d'énergies fossiles, par les entreprises ou les êtres vivants.

Quelques idées pour aller plus loin

Date et lieu des Repairs cafés

<https://repair-cafe.ch>

Acheter local

Au marché ou dans les commerces, privilégiez les aliments produits dans la région et de saison.

Lutte contre l'emballage

Certains commerçants acceptent que vous veniez avec vos propres emballages.

Renseignez-vous!

ÉCOLE DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Depuis la rentrée des vacances scolaires d'automne dernier, les femmes migrantes du village bénéficient d'un cours hebdomadaire dans la salle communale «DD» (développement durable) au-dessus du kiosque.

Ces femmes ne pouvant se joindre aux cours organisés par le canton à cause de la garde de leurs enfants, ces derniers sont encadrés par M^{me} Blech dans la même salle. Cet arrangement permet aux femmes de suivre un enseignement par M^{mes} Murphy, Remache et Rossi en alternance.

Le nombre d'élèves augmente progressivement et actuellement, 6 femmes viennent régulièrement avec enthousiasme et assiduité.

Si vous connaissez une personne intéressée, n'hésitez pas à lui en parler et à lui communiquer ces coordonnées: Suzanne Remache – Oche-Berthoud 9 – 1462 Yvonand – 076 386 12 37.

TOUTES ET TOUS À LA FÊTE DU PRINTEMPS DES STRUCTURES DE GARDE

Les structures de garde d'Yvonand et région organisent la 6^e édition de la Fête du printemps.

Plus de 150 enfants qui fréquentent la garderie du Château de sable, le jardin d'enfants Brin d'Herbe, l'accueil familial de jour ou encore l'UAPE Les Castors, défilent dans le village.

Le thème choisi cette année est «La forêt enchantée». Avant le cortège et juste après, les spectateurs peuvent prendre une collation à la buvette. Les bénéfices sont utilisés chaque année pour réaliser les costumes.

Rendez-vous le:

Samedi 30 mars, dès 9h

Itinéraire du cortège:

Salle polyvalente – Tannerie – Vieux Port – Dr Gallandat – Impasse des Pommiers – chemin des Écoliers – Temple – Av. de la Gare – Salle polyvalente



Fête du printemps
La forêt enchantée
Samedi 30 mars 2019

Avant et après le cortège,
profitez des collations et de la
buvette ouverte à tous!

Parcours: Salle polyvalente – Tannerie – Vieux
Port – Dr Gallandat – Impasse des Pommiers
– chemin des Écoliers – Temple – Av. de la Gare
– Salle polyvalente

avec les enfants de:
Brin d'Herbe
Château de sable
UAPE Les Castors
Accueil familial de jour

L'illustration de l'affiche a été réalisée par Lili, élève de 8P, qui fréquente l'UAPE des Castors.

TÉLÉTHON

LES POMPIERS ET LES JSP SUR LE PONT



Le samedi 6 décembre 2018, le DPS d'Yvonand et les Jeunes sapeurs-pompiers ont joyeusement envahis l'avenue du Temple. La raison? La collecte annuelle de fonds pour le Téléthon.

Présentation de véhicules, vente de la peluche hérisson, mais surtout la possibilité de monter à près de 30 m.

de hauteur dans une nacelle au bout d'une échelle. Cette attraction permettait d'avoir une vue splendide à 360° sur le village.

A midi, les visiteurs pouvaient se restaurer en mangeant une fondue.

La somme totale récoltée s'est montée à environ 2'500 francs.

VIGNETTE 2019

La vignette 2019 pour déchets compostables du ramassage porte-à-porte est en vente au bureau communal.

Le délai pour acquérir la nouvelle vignette est fixé au **28 février 2019**.



YVONAND - 2019

Classes 7-8P d'Yvonand Animation PATOUCH

En septembre dernier, les classes de 7P et 8P d'Yvonand ont participé à l'animation PATOUCH qui sensibilise à la prévention de la violence envers les enfants.

Cette première animation, donnée par 4 animateurs, était principalement théorique, mais nous avons néanmoins appris à nous défendre physiquement et verbalement, en cas d'agression, en frappant d'une certaine façon sur un gros coussin et en appelant au secours.

Les animateurs nous ont également rappelé certaines règles importantes :

- 1) de ne jamais faire confiance à un inconnu
- 2) que les enfants ont le droit de dire « NON » et de se défendre en cas d'agression physique
- 3) qu'il faut toujours demander de l'aide en cas de besoin ou oser parler de son problème à quelqu'un de confiance.

Ils ont aussi précisé qu'un simple appel au secours peut aider ou sauver une personne qui subit une attaque et que chacun, même un enfant, peut le faire.

Nous avons aimé cette animation, car nous avons appris à nous défendre, mais aussi parce que c'était drôle, malgré tout, de frapper sur le gros coussin et de s'exercer à crier « NON » de toutes nos forces.

Nous n'avons pas été seulement spectateurs, mais aussi acteurs. Nous avons donc apprécié ce côté pratique.

A la fin de la présentation, chacun a reçu la mascotte PATOUCH, ainsi qu'un livret rappelant les règles importantes.

Nous nous réjouissons de la 2ème partie qui aura lieu en mars et qui, cette fois-ci, sera principalement pratique et se fera en salle de gym.

Nous remercions chaleureusement La Jeunesse de La Mauguettaz qui nous a permis d'y participer.

La classe 8P/21



La mascotte Patouch – par Mandy Vernez

En savoir plus

L'association Patouch a pour mission de lutter contre les abus sexuels et les violences physiques et psychiques impliquant les enfants et les adolescents.

Patouch donne des cours aux enfants dès 10 ans dans les écoles, ainsi qu'aux adolescents et adultes (HEP, collèges, etc.). Le cours dure une demi-journée.

Chaque cours comprend une partie théorique et interactive autour de l'agression, suivie d'une partie de mise en pratique.

www.patouch.ch



Comment nous avons appris à frapper en cas d'agression – par Ethan Dubey

A LA DÉCOUVERTE DU TRÉSOR DE L'ESPACE GUTENBERG

LA STÉRÉOTYPIE – UNE TECHNIQUE DISPARUE

L'Espace Gutenberg d'Yvonand permet de se familiariser avec des techniques d'imprimerie, utilisées au XX^e siècle, qui font partie de l'histoire. Avec l'abandon du plomb dans les années 1985, le métier de stéréotypeur a disparu des imprimeries.

Les origines de la stéréotypie remontent à 1725, époque à laquelle Gabrielle Valleyres obtint des clichés en coulant du cuivre dans un moule en argile. Vers 1846 la stéréotypie prit une grande extension grâce au moulage papier et au cliché plomb.

La stéréotypie avait pour but de multiplier par moulage des compositions typographiques plomb ou des clichés. L'imprimeur pouvait ainsi simultanément imprimer de grands tirages en plusieurs exemplaires.

Dans les imprimeries journaux, la stéréotypie était utilisée pour fabriquer des stéréos semi-cylindriques pour les rotatives typo.

Sur l'illustration vous avez les stéréos des pages du dernier numéro du « Journal d'Yverdon » du 7/8 mars 1981 imprimées sur la rotative typo de l'imprimerie du Journal d'Yverdon,



remplacée la même année par une rotative offset.

Au deuxième plan, les empreintes des pages des compositions typographiques qui ont servi à la confection des stéréos semi-cylindriques et, au premier plan, une partie des outils du stéréotypeur.

A l'Espace Gutenberg vous découvrirez toute la documentation sur le métier de stéréotypeur et également sur tous les nobles métiers de Gutenberg, disparus suite au développement de l'informatique.

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la Petite Amérique 2

les mardis dès 19 h. 30

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur www.espacegutenberg.ch.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

UNE HÉROÏNE QUI PARLE VAUDOIS

Connaissez-vous Frida, la première héroïne de BD à l'accent vaudois ?

Venez découvrir ses aventures, qui se passent tout près de chez vous, lors de l'assemblée générale de la Bibliothèque d'Yvonand et environs,

le jeudi 7 mars 2019 à 19h à la bibliothèque!

L'auteur et dessinateur de bandes dessinées tapa-sabllia Julien Cachemaille vous parlera de son personnage et décrira les différentes étapes de la réalisation d'une bande dessinée.

Vous pourrez ensuite exercer votre vocabulaire vaudois en parcourant l'exposition «On batoille?», réalisée avec des extraits de la BD, et qui accueillera les visiteurs de la bibliothèque jusqu'au mois d'avril.

Ouverture de la bibliothèque

Lundi	14h00 à 15h00
Mercredi	14h00 à 16h00
	19h30 à 20h30
Samedi	10h00 à 11h00

Délais rédactionnels du Tapa-Sabllia

N° d'avril 2019

Délai rédactionnel	15.03
Parution	15.04

N° de juin 2019

Délai rédactionnel	15.05.
Parution	15.06

N° de août 2019

Délai rédactionnel	15.07
Parution	15.08

N° de octobre 2019

Délai rédactionnel	15.09
Parution	15.10

N° de décembre 2019

Délai rédactionnel	15.11
Parution	15.12

NOËL DES ENFANTS

A NOËL, LES ENFANTS ONT LEUR FÊTE

La société des intérêts d'Yvonand a organisé la traditionnelle fête des enfants le 19 décembre 2018. Point de départ: le cortège des classes enfantines de l'établissement scolaire qui amène le public de l'EMS jusqu'à la salle polyvalente.

Là, restauration, stands tenus par les élèves, chansons et même visite du Père Noël permettent à toutes et tous de partager un moment en toute convivialité avant les fêtes de fin d'année.



Photos: Julien Leuthold

A l'agenda**Février 2018**

17 février

Pleins-Jeux, concert
Temple

23/24 février

Oesch die Dritten
Salle Polyvalente

Mars 2018

6 mars

AG USL
Salle polyvalente

9 mars

Chœur harmonie, loto
Salle polyvalente

14 mars

AIY, AG
Salle polyvalente

16 mars

Pétanque, loto
Salle polyvalente

24 mars

FC Juniors, loto
Salle polyvalente

30 mars

APAJYM, cortège
Salle polyvalente et rues du village

31 mars

Pleins-Jeux, AG et concert
Temple

Avril 2018

5 avril

Pêcheurs SVPR, loto
Salle polyvalente

25 avril

Samaritains, don du sang
Salle polyvalente

Contact

Secrétariat municipal:

Tél. 024 557 73 05
greffe@yvonand.ch

Retrouver toutes les coordonnées:

www.yvonand.ch

ASSOCIATION PLEINS-JEUX

NOCHE DE TANGOProchain concert: **Dimanche 17 février**

Entre Alejo de Los Reyes guitariste argentin et Elodie Favre, soprano, nous avons le florilège parfait qui mélange chansons traditionnelles populaires et folkloriques argentines ainsi que des œuvres de compositeurs classiques argentins.

Un duo aussi surprenant qu'efficace à découvrir.

Et pour terminer la saison musicale :

Dimanche 31 mars au Temple

17h00 Assemblée générale

18h00 Concert TRI i DVE et le violoniste slovaque Stefan BUGA

Ce groupe jongle entre musiques tziganes, klezmer et balkaniques, musique de salon viennoise et italienne, entre airs traditionnels et pièces classiques arrangées pour leur Ensemble.

Un voyage d'Ouest en Est haut en couleurs.

TEMPLE D'YVONAND

Dimanche 17 février 2019
17h00


www.pleins-jeux.ch

NOCHE DE TANGO

TANGOS TRADITIONNELS
DE COMPOSITEURS ARGENTINS

Ceuvres de Piazzolla, Ginastera, Guastavino, Contursi, etc.




Alejo De Los Reyes, guitare

Elodie Favre, soprano

COLLECTE
RAIFFEISEN
SPRINT



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+ de 20 ans d'expérience au service du bien-être

jambes lourdes, pieds enflés.....

Le massage des jambes, en plus d'apporter un bien-être général, améliore le retour veineux, draine l'excès d'eau, fait circuler les fluides, et détend les muscles

Les pieds sont composés d'une multitude de terminaisons nerveuses qui influe sur l'ensemble de notre organisme, leur massage est un soin antistress et bienfaisant qui stimule notamment la circulation sanguine



Grand Rue 31,
1462 Yvonand
Mob. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com



Votre publicité ici

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 10 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse greffe@yvonand.ch.

Données: Textes: word

Images: JPEG

Annonce prête au bon format:

JPEG ou PDF

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.-

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.-

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Photos (sauf ment.):
Y. Rod, F. Noble

Comité de rédaction:
F. Noble, R. Dalla Piazza,
E. Bigot, Y. Rod (coord.)

Imprimerie:
artgraphic cavin sa, Grandson

Mise en page:
Y. Rod

Marché**Villageois - Yvonand****Jeu**di 16h - 20h**Retour
en mars**

Pré de l'hôtel de ville

